Un vœu unique pour 2024 : un bon Conseil !

Compte Test - 2024-01-01 10:13:38 - Vu sur pharmacie.ma

Au cours de l'année écoulée, nous avons partagé avec vous quarante-six newsletters dédiées principalement aux enjeux du secteur pharmaceutique et médical. Le choix des sujets n’a pas été une tâche aisée, et il en est de même pour leur traitement. Parmi les faits marquants de l'année dernière, la grève du 13 avril 2023, qui a rallié presque tous les pharmaciens, témoins de la détérioration constante de leur profession et de la diminution de leur pouvoir d'achat. À la suite de cette mobilisation, l'administration a finalement convoqué des réunions avec les représentations syndicales pour trouver des solutions aux dysfonctionnements entravant l'exercice pharmaceutique au Maroc. Les pharmaciens d'officine attendent avec impatience l'annonce des résultats de ces pourparlers avec l'autorité de tutelle. Il est essentiel de rappeler que la pharmacie marocaine stagne depuis au moins trois décennies, entravée par des pressions de toutes parts, la privant du droit de substitution, de la possibilité d'effectuer des tests rapides de diagnostic, de nouvelles missions, etc. Le blocage des Conseils de l'Ordre non renouvelés depuis 2019 accentue cette inertie. Plutôt que d'organiser des élections pour élire un bureau légitime capable de suivre les divers projets, y compris la régionalisation, on attend la mise en place de celle-ci, risquant de s'étendre sur des mois, voire des années. Les dysfonctionnements au sein des Conseils auront des répercussions considérables sur la profession, d'autant plus que le secteur de la santé connaît une mutation sans précédent. Des textes cruciaux, impactant directement ou indirectement la pharmacie, ont été promulgués sans prendre en considération la contribution du pharmacien. Sans un Conseil éclairé, imposer une formation continue adaptée aux attentes des patients sera ardue, et la profession ne pourra pas non plus faire face à certains éléments bafouant le Code de déontologie. L'absence d'instances ordinales entravera toute possibilité de nouvelles missions, compromettant ainsi la pérennité de la pharmacie au Maroc. En conclusion, nous formulons le vœu le plus sincère pour que la profession soit dotée d’un Conseil légitime, un Conseil capable de la guider dans un environnement de plus en plus hostile.